



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Élévation de Bernard Hayot à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur

Question au Gouvernement n° 697

Texte de la question

ÉLÉVATION DE BERNARD HAYOT À LA DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Émeline K/Bidi.

**Mme Émeline K/Bidi** . Le 15 mai, Bernard Hayot a été hissé par le président de la République au rang de grand officier de la Légion d'honneur.

**Une députée du groupe LFI-NFP** . La honte !

**Mme Émeline K/Bidi** . Bernard Hayot, fondateur de GBH – le groupe Bernard Hayot –, principal acteur du commerce en outre-mer. Bernard Hayot qui selon les mots du ministre des outre-mer, joue « un rôle d'étouffement de l'économie et du pouvoir d'achat » dans les outre-mer. Celui qui, depuis 2018, refusait de publier ses comptes. Celui dont les bénéfices cumulés atteignaient en 2023 la somme astronomique de près de 900 millions d'euros.

Qui paie cette belle médaille offerte au fondateur de GBH ? Vous le savez : ce sont les familles d'outre-mer. Cette distinction, c'est la prime à la vie chère. Ce sont nos familles modestes, ce sont les plus fragiles qui paient cette médaille à chaque fois qu'ils passent à la caisse et subissent des prix de 19 à 38 % plus chers que dans l'Hexagone. Le taux de vie chère à La Réunion augmente en même temps que les parts de marché du groupe Bernard Hayot. Coïncidence ?

Pendant que, dans cet hémicycle, le ministre des outre-mer dénonce le comportement du groupe GBH, que fait l'Élysée ? Il applaudit. Il offre une nouvelle distinction à celui qui s'enrichit en toute opacité et donc en toute impunité sur le dos des ultramarins. GBH attend d'être condamné pour publier ses comptes ? Qu'on lui offre une médaille ! GBH continue d'augmenter ses marges et ses profits ? Qu'on lui offre une médaille !

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs des groupes GDR, SOC et EcoS.)* On décore ceux qui s'enrichissent, on oublie ceux qui s'appauvrissent.

Ma question est simple. On voit ce que le chef de l'État fait pour les plus puissants, mais que fera votre gouvernement pour ceux qui, dans la France d'outre-mer, continuent de subir la vie chère ? À quand la grande loi promise par Manuel Valls contre la vie chère ? *(Mme Nadège Abomangoli applaudit longuement.)*

Pour terminer, permettez-moi d'attribuer moi aussi une distinction au président de la République et au fondateur de GBH. Au nom de toutes les familles françaises, je leur remets la médaille du cynisme : celle-là, au moins, est méritée. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites

et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire.

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée chargée du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises et de l'économie sociale et solidaire*. Permettez-moi de rappeler les principes qui guident l'attribution de la Légion d'honneur. Cette distinction placée sous l'autorité de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur récompense le mérite individuel, l'universalité de la reconnaissance républicaine et la contribution au bien public sans considération d'origine sociale ou professionnelle.

**Mme Émeline K/Bidi**. C'est bien le problème !

**Mme Véronique Louwagie**, *ministre déléguée*. Vous m'interrogez également au sujet de la vie chère en outre-mer – je comprends l'inquiétude que vous exprimez au nom des citoyens – et du rôle des grands groupes économiques. Je tiens à rappeler que le gouvernement agit avec détermination. Ainsi, il a soutenu deux propositions de loi, déposées respectivement par Mme Béatrice Bellay et par M. Victorin Lurel, visant à lutter contre la vie chère, à renforcer la concurrence et à réguler la concentration des acteurs économiques en outre-mer. Par ailleurs, comme l'a annoncé M. le ministre d'État, ministre des outre-mer, un projet de loi complet contre la vie chère, assorti d'un plan d'action non moins complet, sera présenté cet été. Ce texte s'appuiera sur une large concertation et engagera de nombreuses mesures. Enfin, un comité interministériel des outre-mer se tiendra le 10 juillet pour fixer les orientations de la transformation économique des territoires ultramarins.

Le gouvernement reste pleinement mobilisé pour répondre aux attentes des citoyens au sujet de la vie chère en outre-mer et pour bâtir un avenir plus juste pour l'outre-mer. Il consulte, agit et propose des solutions.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Émeline K/Bidi](#)

**Circonscription** : Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 697

**Rubrique** : Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé** : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

**Ministère attributaire** : Commerce, artisanat, PME, économie sociale et solidaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 mai 2025